

Réf : DE ~~2014~~ DBEP/SRM/ASC-2014
Affaire suivie par : Rose-Méry CLOTAGATIDE
Téléphone : 0262 90 86 86
Télécopie : 0262 90 86 41

Saint-Denis, le 11 DEC. 2014

La Présidente du Conseil Général

A

Monsieur le Président
A.D.M.I.S
Domaine de la Métairie Dubraud
33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

AR n°: 2C061919 2978 6.

Objet : Acceptation de l'adhésion à la CHARTE A.D.M.I.S SERVICES pour toutes soumissions aux Appels d'Offres.

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 06 Août 2014, vous nous avez présenté à nouveau la charte professionnelle de qualité « A.D.M.I.S SERVICES » et nous vous en remercions.

En réponse, je vous informe que conformément aux règles de publicité et de mise en concurrence prévues par le Code des Marchés Publics, le Département de la Réunion est particulièrement attaché au libre accès de sa commande publique pour tous les opérateurs susceptibles de répondre à ses besoins, ainsi qu'au principe d'égalité de traitement régissant le droit de la Commande Publique.

Dans ce cadre, je vous confirme que nous n'exigeons pas de certification particulière, dès lors que celle-ci n'est pas obligatoire en application de la réglementation en vigueur. Cela vaut pour la certification APSAD, lors de nos consultations concernant l'achat et la maintenance d'équipements de sécurité incendie. En effet, comme vous le soulignez, celle-ci n'est revêtue d'aucun caractère obligatoire. Toute preuve équivalente de garantie de qualité présentée par un fournisseur pourra utilement être fournie à l'appui d'une candidature.

En conséquence, les adhérents à la Charte que vous avez portée à mon attention peuvent librement présenter leurs candidatures et soumissionner aux marchés de matériel de sécurité que nous pouvons lancer. Leurs candidatures et leurs offres seront analysées et jugées conformément au principe d'égalité de traitement rappelé par l'article premier du Code des Marchés Publics.

Sensible à votre démarché, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

